

Info-Transfert

Bulletin sur le transfert de ferme au Québec

« C'est parce qu'on imagine simultanément tous les pas qu'on devra faire qu'on se décourage, alors qu'il s'agit de les aligner un à un. »

Marcel Jouhandeau

Sommaire :

Les grandes lignes des résultats de la recherche sur l'établissement de la relève non familiale...ou mieux connaître une population que l'agriculture ne peut plus ignorer.

La France organise un colloque international sur « les mutations de la famille agricole » : travail, famille, condition d'établissement des jeunes et le rôle des politiquesbref, un agenda qui aurait pu être le nôtre !

Dans ce numéro :

- Le mot de la rédaction 1
- S'établir en dehors du cadre familial : du rêve à la dure 1
- Pour la relève hors cadre familial : des mythes à déconstruire et des ponts à bâtir. 3
- Un colloque international sur « Les mutations de la famille agricole ». 4

Avec le support financier de



Conjuguer avoirs et êtres

Le Québec ne peut plus se passer de la relève « venue d'ailleurs » !

« C'est pas parce que t'as pas de relève chez vous, qu'il n'y a pas de relève du tout » : ainsi s'exprimait Prime lors du dernier colloque de l'UPA sur l'établissement des jeunes en agriculture. Prime c'est ce personnage fictif, optimiste de nature qui est prêt à tout pour qu'on s'occupe de la relève et du transfert de ferme et ce, contrairement à Déprime qui voit tout en noir, y compris l'avenir en agriculture. Signe des temps, le colloque de février que tient annuellement l'UPA et qui s'adresse exclusivement aux élus est le 30e du genre et cette année, on a battu un record avec plus de 330 inscriptions. De fait, non seulement pouvait-on sentir des préoccupations relatives au transfert de ferme et



à la retraite en agriculture mais il faisait bon de voir les « aînés » être plus que jamais prêts à proposer des mesures et moyens concrets pour faciliter l'établissement des jeunes, y compris ceux qui « viennent d'ailleurs ». Soulignons que cet événement voulait mettre la table pour l'élaboration d'une éventuelle politique québécoise à l'établissement.

Ce numéro est consacré aux résultats de la recherche sur l'établissement en dehors du cadre familial. Quels ont été les facteurs de succès, les blocages, les éléments déterminants et quelles leçons doit-on retenir ? Selon eux, il y a plusieurs barrières à franchir et à côté des obstacles financiers, la barrière des préjugés n'est pas la moindre. Bonne lecture !

S'établir en dehors du cadre familial : du rêve à la dure réalité.

Jusqu'à maintenant au Québec, comme dans l'ensemble nord-américain, le renouvellement des agriculteurs s'est fait massivement de l'intérieur : il y avait jusqu'à tout récemment une hérédité du métier dûe entre autres, à la pression de la logique patrimoniale et/ou à la difficulté d'accéder à la propriété pour ceux qui n'ont pas de famille derrière soi. Il est vrai que la relève n'est pas un problème de nombre d'intéressés mais un problème de ressources notamment pour ceux qui s'établissent hors du cadre familial. Mais cette catégorie, hier encore marginale, est de plus en plus nom-

breuse, incontournable pour le devenir de l'agriculture et surtout, mal connue. C'est dans le but de mieux comprendre leurs parcours et les clés de leurs réussites et les leçons à retenir des insuccès que nous avons entrepris une recherche exploratoire financée dans le cadre de la Politique d'intégration des jeunes en agriculture (PIJA).

Qu'est-ce que la relève « non familiale » ?

Dans le cadre de cette recherche la relève « non familiale » regroupe tout individu âgé entre 18 et 40 ans et qui s'est établi sur une exploitation agricole acquise d'un vendeur avec lequel il n'avait aucun lien de parenté.

S'établir en dehors du cadre familial : du rêve à la dure réalité (suite)

Ils pouvaient cependant être originaires du milieu agricole.

Nous avons fait des entrevues en profondeur auprès de 46 exploitants établis en 1997 ou 1998 et regroupés au sein de 30 entreprises. Cet échantillon regroupe 20 entreprises-succès (donc encore en opération), et 10 insuccès (dont 7 ont fermé les livres). L'identification des jeunes fut faite avec l'aide des conseillers en relève-formation du MAPAQ; nous nous sommes concentrés dans les régions du Centre du Québec, de la Montérégie et du Bas St-Laurent. Fait à noter à propos de la relève non familiale, ils sont plus âgés que la relève familiale (31 ans vs 26 ans) et la majorité exploitent en couple en ayant démarré une production originale, dans des secteurs moins connus, en émergence et donc reconnus plus risqués

Succès et Insuccès : un enchaînement de facteurs-clés

Le tableau précédent montre l'ensemble des facteurs qui ont eu un rôle clé dans la poursuite des activités. Notons que parmi les déterminants du succès (ceux qui ont un lien de cause à effet) on note la forte dynamique de complicité et de complémentarité entre les co-exploitants : l'agriculture est un projet de couple et un projet de vie, une vision partagée et une division du travail selon les compétences. C'est tout l'inverse pour les insuccès.

Le support de la famille immédiate fait d'entraide et de soutien financier de toutes sortes s'est avéré crucial. Tout comme le fût le parrainage d'agriculteurs expérimentés et celui, primordial, du vendeur qui considérait dans certains cas, le nouveau venu comme son enfant adoptif. L'aide professionnelle s'est avérée tout aussi déterminante, particulièrement dans le réseau des organismes de développement local (CLD, SADC); de fait, 20% seulement ont obtenu la prime à l'établissement lors de la première année d'opération. La débrouillardise, l'acharnement, la capacité à obtenir des subventions et aides auprès de toutes sources possibles ont aussi été des facteurs gagnants.

Des blocages avec des conséquences irréversibles.

Parmi les éléments qui ont freiné l'établissement nous avons identifié la faible compétence en matière de gestion de la production, tant technique que financière. Ajoutons d'autres blocages caractéristiques des insuccès tels les montages financiers inadéquats joints à l'absence de filet de sécurité en cas de crise. Finalement nous avons rencontrés des cas où certains facteurs étaient hors du contrôle des exploitants; qu'il s'agisse des conditions fluctuantes du marché ou de la qualité discutable de l'encadrement dans le cas des productions à forfait ou sous intégration.

Ce qu'ils nous ont dit :

Sur les conditions de succès :
« Pour réussir ça m'a pris un petit peu de naïveté, bien de la folie et de la persévérance »

Un agriculteur de la Montérégie

Sur le rôle crucial du vendeur :
« L'ancien propriétaire avait des enfants et aucun ne désirait reprendre la ferme. (...) Je lui ai dit en souriant, la seule condition pour que j'achète c'est que vous restiez comme consultant pendant un an avec nous. Il était content parce qu'on était comme sa relève (...) on est devenus complices (...) j'en ai eu assez pour naviguer tout seul ».

Un co-exploitant du Bas St-Laurent

Sur la subvention à l'établissement :
« Au niveau de la prime ce n'est pas assez ouvert aux personnes qui veulent s'établir. Le titre est mal dit à mon avis; c'est plus une prime aux établis qu'une prime à l'établissement (...) Il faudrait que les jeunes puissent avoir accès à du financement plus abordable sans avoir besoin d'être établis. Un bon plan d'affaires serait suffisant. »

Un co-exploitant du CDQ

Synthèse des facteurs

Déterminants et très facilitants	Blocages et Freins
<ul style="list-style-type: none"> -Dynamique forte entre les co-exploitants (complémentarité, complicité) -Support du vendeur ou locateur -Soutien de la famille (de toutes sortes) -Support professionnel (conseillers + producteurs d'expérience) -Capacité à aller chercher du financement et à varier les sources de \$ -Détermination voire « acharnement » au regard de la réalisation du projet d'établissement -Degré élevé de compétence : origine agricole + formation spécifique + expérience dans le secteur. 	<ul style="list-style-type: none"> -Manque d'expérience dans la production -Manque de formation spécifique en gestion (aspects financiers, organisation du travail, comptabilité) -Stratégies financières déficientes -Montage financier inadéquat -Absence de marge de manœuvre en situation de crise -Conditions fluctuantes du marché -Projet d'établissement non partagé par le couple -Support déficient de l'intégrateur

Référence

Diane Parent, Élisabeth Ouellet et Jean-Philippe Perrier en collaboration avec Marie Gagné (2004), *Établissement en agriculture de la relève non familiale : Trajectoires et facteurs de succès et d'insuccès*, Trajet Laval et Université Laval.

Pour la relève hors cadre familial : des mythes à déconstruire et des ponts à bâtir.

Cette recherche nous a permis de mettre à mal plusieurs préjugés concernant la relève non familiale. De fait, cette population est encore trop souvent victime de certaines croyances ou mythes partagés soit par les agriculteurs ou par les intervenants et qu'il faut déconstruire. Certains mythes concernent les individus et d'autres leur projet d'établissement.

Du mythe à la réalité

Mythe 1 : « *La relève non familiale est composée de gens de la ville* »

L'analyse de notre échantillon montre que la majorité des répondants vient du milieu rural et plus encore, 42 % soit 20 individus sur les 47 interrogées sont des enfants d'agriculteurs.

Mythe 2 : « *L'établissement fait suite à une décision prise sur un coup de tête.* »

Dans la majorité des cas l'idée de s'établir a pris naissance à l'adolescence et ce, autant chez les insuccès que les succès. Cette idée a pu être encouragée et stimulée par des parents déjà impliqué de près ou de loin en agriculture.

Mythe 3 : « *L'établissement fait suite à une décision prise sur un coup de tête.* »

Dans la majorité des cas l'idée de s'établir a pris naissance à l'adolescence et ce, autant chez les insuccès que les succès. Cette idée a pu être encouragée et stimulée par des parents déjà impliqué de près ou de loin en agriculture.

Mythe 4 : « *Ces jeunes n'ont jamais mis les pieds sur une ferme.* »

Excepté dans trois entreprises, les jeunes avaient une expérience plus ou moins directe avec le projet d'établissement. Pour certains elle avait été acquise par un stage pratique, par un travail dans le secteur ou par le travail sur la ferme familiale.

Mythe 5 : « *Les jeunes ne savent pas dans quoi ils s'embarquent.* »

Lorsque l'idée prend forme, que la production est choisie mais que l'expérience n'est pas acquise les jeunes entreprennent diverses démarches et s'organisent un stage informel avec un producteur expérimenté ou procèdent à des essais; c'est le cas de la moitié de l'échantillon, soit ceux qui se lancent dans des productions en émergence qui sont mal connues du milieu et peu documentées.

Mythe 6 : « *Les jeunes ne savent pas ce qu'ils veulent.* »

Ceux que nous avons rencontrés ont une vision claire de leur projet. Celui-ci n'est pas qu'un métier, c'est un projet de couple et un projet de vie qu'ils souhaitent transmettre à leurs enfants.

Mythe 7 : « *Ce sont des gentlemen farmers.* »

Une étude exhaustive resterait à faire pour comprendre la problématique du temps partiel; chez nos répondants l'établissement à temps partiel n'a pas été un choix, c'est plutôt une étape transitoire en vue d'exploiter un jour à temps plein.

Mythe 8 : « *Les jeunes ne tiendront pas le coup.* »

L'acharnement à réussir caractérise les projets des gens rencontrés et ce, même chez ceux qui ont dû y renoncer pour diverses raisons. Ils sont conscients qu'ils bâtissent un patrimoine à léguer à leurs enfants.

Pistes de réflexions et d'actions

Il serait important de mettre à l'épreuve nos conclusions. Un portrait exhaustif de cette population permettrait ainsi d'obtenir des résultats généralisables et pourrait guider les acteurs du milieu vers des politiques, programmes et interventions mieux ciblés. Suite à nos résultats nous proposons quatre pistes de réflexion :

- Une reconnaissance socio-professionnelle et politique est nécessaire et ce, par diverses instances : par les organismes gouvernementaux, par les organisations agricole syndicales, par les institutions financières, par les conseillers agricoles de divers milieux.

- Nécessité d'une porte d'entrée unique pour l'accompagnement : le soutien professionnel est essentiel, il existe mais il est peu organisé et mal connu des jeunes. Il y a des ponts à bâtir entre les réseaux voués au développement local et les organismes agricoles « traditionnels ».

- Un parrainage à encourager, notamment en valorisant l'expérience des producteurs d'expérience.

- Instaurer une profonde réflexion sur les ambiguïtés de l'intégration. S'établir par voie d'intégration s'est avéré une nécessité pour certains. Cependant cette avenue s'est révélée « noire ou blanche ». Peu était au courant de toutes les implications des contrats et, compte tenu de cette vulnérabilité, un mécanisme d'accompagnement professionnel serait nécessaire.

Ce qu'ils nous ont dit :

Sur le support familial :

« *Mon père a tout le temps rêvé d'avoir une ferme. Quand il a vu que je voulais m'établir en agriculture, il a tout fait pour m'aider.* »

Co-exploitant veau de lait,
Centre du Québec

Sur l'amour porté à leur métier et à leur choix de vie :

« *Quand on a acheté, au printemps, trois semaines ou un mois après, c'était assez beau pour se promener dans les champs. J'ai fait le tour de mes champs à pied et ça ne s'explique pas ce que j'ai vécu. C'était mes terres à moi et j'étais chez moi. Je m'en rappellerai toute ma vie (...) Quand c'est chez toi, ce n'est pas pareil (...) t'essaies d'améliorer ta terre, ça pousse bien t'es content.* »

Co-exploitant en production laitière,
Centre du Québec.



TRAGET LAVAL

Comité de rédaction

Raymond Levallois
Diane Parent
Jean-Philippe Perrier

Responsables de la rédaction

Diane Parent et Jean-Philippe Perrier

TRAGET Laval

Faculté des sciences de l'agriculture
et de l'alimentation
Pavillon Paul-Comtois, Université Laval,
Sainte-Foy, Québec G1K 7P4
Téléphone : (418) 656-2131, poste 3059
Télécopie : (418) 656-7821
Messagerie : traget@traget.ulaval.ca

Info-Transfert est un bulletin d'information sur le transfert de ferme et l'établissement en agriculture. Il est publié 10 fois l'an par le groupe de recherche TRAGET Laval de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval (Québec). La mission de TRAGET Laval est de contribuer au développement des connaissances et à leur diffusion ainsi qu'à la formation d'étudiants dans les domaines de la gestion agricole, du transfert de ferme et de l'établissement en agriculture.

Toute reproduction des articles avec mention est encouragée.

Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement afin d'alléger le texte.

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB
[HTTP://WWW.TRAGET.ULAVAL.CA/](http://www.traget.ulaval.ca/)

Vous désirez vous abonner à *Info-Transfert*? Communiquez avec nous et votre adresse électronique sera ajoutée à notre liste d'abonnés.

Un colloque international sur « Les mutations de la famille agricole ».

Il n'y a pas qu'ici qu'on s'interroge sur l'avenir de l'agriculture et celui des gens qui la font. De fait, l'agriculture familiale est toujours aussi importante mais la famille agricole elle, n'est plus tout à fait ce qu'elle était, suscitant ainsi des réflexions quant aux enjeux et objectifs des politiques publiques.

C'est dans ce contexte que se tiendra à Paris les 22 et 23 avril prochains le colloque « *Les mutations de la famille agricole : conséquences pour les politiques publiques* ». Organisé par la Société française d'économie rurale (SFER) ce rendez-vous sera l'occasion de prendre connaissance des principaux changements qui ont touché cette institution qu'est la famille mais ce sera aussi l'occasion de s'interroger sur les conséquences des mutations de la famille agricole sur la manière avec laquelle les gouvernements doivent penser les politiques agricoles.

Il sera question, entre autres, des formes d'établissement et du statut matrimonial des agriculteurs. On discutera alors de la

question du célibat des jeunes agriculteurs, de la situation des agricultrices françaises mais aussi de l'établissement hors cadre familial qui sera présenté par Diane Parent de Traget Laval. La question du travail en agriculture sera aussi centrale : organisation du travail, partage des tâches, conciliation travail-famille, régulation des relations inter-générationnelles et pluriactivités tels sont les thèmes qui seront abordés par le biais d'études de cas venant d'Italie, des Etats-Unis, des Pays-Bas, du Chili, de Suisse et de France.

Finalement une session plénière est prévue autour du thème « quelle politique publique au regard de la diversité des exploitations ? »...des thèmes qui ont une résonance familière chez nous. Info-Transfert vous tiendra informé !

Pour de plus amples renseignements on peut consulter le programme à l'adresse internet www.sfer.asso.fr

